

Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

Commission Locale de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion du mardi 20 mars 2012

Présents :

Madame L.IKER, Présidente

Madame S. BEAUFAYS

Messieurs D. DEFECHEREUX, S. DEMOULIN, P. DETROZ, B.DUPRET, P. HAMOIR, G.HELLER, P.JEGHERS, P.LAMALLE, P.LIGOT, F. MULLENDERS, F. VERRECHIA, M. WOILLARD, J.BROSE

Excusés :

Madame D.RYCKEWAERT

Messieurs F.BELLIERE, L.CARLIER, P.JEGHERS

1. Approbation du PV de la réunion du 14 décembre 2011

Hormis l'interrogation portant sur la signification d'ODR (Opération de Développement Rural), le procès-verbal est approuvé. « Opération de Développement Rural » sera donc indiqué en toutes lettres dans le procès-verbal de la CLDR du 14 décembre 2011.

2. Etat d'avancement de la convention-exécution pour la fiche 1.1 - Fontin

La Présidente rappelle qu'aucune réponse du Ministre n'a encore été reçue par les services communaux. Aucune démarche ne peut être donc être entreprise. Un courrier de rappel stipulant l'urgence de prise de décision a été envoyé. Ce courrier est actuellement resté sans réponse.

La Présidente informe la commission de la réception d'un courrier du cabinet du Ministre de la Mobilité, en date du 7 février 2012, nous informant que celui-ci a marqué son accord sur le subventionnement pour l'actualisation du Plan communal de Mobilité. La subvention sera notifiée prochainement et le travail d'élaboration pourra débuter dans le courant du premier trimestre.

3. Présentation du rapport annuel 2011 du PCDR

Plusieurs remarques sont formulées et prises en compte dans le rapport annexé au présent compte-rendu :

3.1 Tableau des projets réalisés (Rapport annuel - Page 1)

Des interrogations sont posées quant à la dénomination du point 1.1 : « Tableau des projets réalisés ». Il est rappelé que ce titre est une dénomination officielle et qu'il fait partie du canevas du rapport demandé aux communes. Les projets indiqués dans ce point sont ceux présents dans le Plan Communal de Développement Rural, en lot 0.

Une autre remarque est formulée quant à l'installation du rucher, le rapport est donc modifié dans ce sens :

Installation d'un rucher à Tilff (sera installé au printemps 2011)

→ Installation d'un rucher à Tilff (sera installé au printemps 2012)

3.2 Fiche 1.3 - Création d'un éco-parc (Page 3)

Un membre s'interroge sur la possibilité de la réalisation de cette fiche. Il est signalé qu'un dossier est à l'étude avec la SPI et un promoteur privé.

Un autre membre s'interroge sur l'utilisation des écuries du château comme solution à ce problème.

Il est rappelé que l'éco-parc, tel que présenté, pourrait contenir en son sein des bureaux (service communal d'urbanisme par exemple), un centre d'informations et des PME (plus une interaction avec les PME déjà existantes).

La Présidente signale qu'il ne faut pas annuler cette fiche, mais qu'elle doit évoluer en fonction des résultats des différentes réunions entre l'administration communale, la SPI et le promoteur privé.

3.3 Fiche 1.6 Bois des Chevreuils (page 5)

Suite à la remarque d'un membre de la CLDR, il faut ajouter dans le dossier :

L'empierrement de la drève Saint-Lambert a été réalisé (y compris le long de l'autoroute jusqu'au réseau pedestre de Chaudfontaine)

Des précisions sont apportées par rapport à la phrase « Pas reçu de réponse du comité de quartier » : un membre à la fois de la CLDR et du comité de quartier du bois des chevreuils explique qu'une visite était prévue, mais les conditions climatiques ont obligé le comité à postposer cette visite. Le membre explique que ce point est à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale du comité de quartier. Des contacts ont également été pris avec l'école de La Reid pour obtenir une étude extérieure.

Suite à cette remarque, le rapport annuel est modifié :

« Pas reçu de réponse du comité de quartier » sera donc remplacée par :

→ **Le comité de quartier s'est réuni à ce sujet, le point est à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale, l'administration est donc en attente de la réponse du comité de quartier.**

Toujours dans la fiche 1.6 et suite à une autre remarque, la phrase « Je vais néanmoins l'envoyer à la direction de Liège étant donné que la situation ne semble évoluer » sera remplacée par :

Celui-ci va néanmoins être envoyé à la direction de Liège.

Un membre s'interroge sur le montant indiqué. S'agit-il bien du montant modifié suite à l'abandon du projet des panneaux photovoltaïques.

3.4 Fiche 3.6 Mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables (Page 9)

Un membre signale qu'un accord a été passé avec Tecteo pour le placement de panneaux photovoltaïques sur trois bâtiments communaux.

Un autre membre signale l'importance de bien s'informer sur les nouvelles technologies, celles-ci évoluant constamment et rapidement.

Dans le rapport il y a dès lors lieu d'ajouter :

Début 2012, un accord a été passé avec la firme Tecteo concernant le placement de panneaux photovoltaïques sur 3 bâtiments communaux.

3.5 Programmation des projets à réaliser dans les trois ans (Page 14).

La représentante du GREOA fait remarquer que les autres communes ont repris dans ce point l'ensemble des fiches du lot1 actualisées. Celles-ci sont donc ajoutées dans le rapport.

4. Divers

La représentante du GREOA demande si les groupes de travail sont toujours actifs.

Un membre du groupe de travail Brunsode répond par l'affirmative. Ils sont en attente pour la fiche concernant Brunsode mais des réunions doivent néanmoins se faire sur les écuries du château.

Un membre rappelle qu'un lien vers la cartographie de la Région Wallonne reprenant la liste des arbres remarquables est sur le site communal mais difficilement accessible. Un explicatif sera placé sur le site communal afin de faciliter l'accès aux informations sur la cartographie de la Région Wallonne. Une demande sera faite au service cartographie afin de placer sur internet des fichiers au format pdf facilement consultable.

Monsieur Verrechia informe la CLDR qu'il déménage dans une commune voisine et que, par conséquent, il ne participera plus aux réunions de la CLDR. La Présidente remercie Monsieur Verrechia pour le travail accompli, notamment au sein de la CLDR.

La séance est levée à 19h20.